

# L'amorce du redressement des francophones hors-Québec : analyse critique des Héritiers de Lord Durham et de Deux poids, deux mesures

René-Jean Ravault

Volume 23, numéro 58, 1979

Le Québec et l'Amérique française : I- Le Canada, La  
Nouvelle-Angleterre et le Midwest

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021420ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021420ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ravault, R.-J. (1979). L'amorce du redressement des francophones  
hors-Québec : analyse critique des Héritiers de Lord Durham et de Deux poids,  
deux mesures. *Cahiers de géographie du Québec*, 23(58), 15–28.  
<https://doi.org/10.7202/021420ar>

## L'AMORCE DU REDRESSEMENT DES FRANCOPHONES HORS-QUÉBEC : Analyse critique des Héritiers de Lord Durham et de Deux poids, deux mesures

*par*

**René-Jean RAVAUULT**

*Département de communication, Université d'Ottawa,  
Ottawa, Ontario, K1N 6N5*

Comme un avion qui descend en vrille, la francophonie hors Québec, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle et surtout depuis la fin de la seconde guerre mondiale, est généralement considérée par les statisticiens spécialisés en démographie linguistique, comme devant inéluctablement s'abimer dans la mer anglophone. Toutefois, après une longue chute vertigineuse, certains signes tangibles montrent qu'un redressement spectaculaire est sur le point de s'amorcer. On peut mentionner comme indice de redressement la publication, par la Fédération des francophones hors Québec, des *Héritiers de Lord Durham*<sup>1</sup>, en 1977, et, en 1978, du dossier comparatif de la situation des francophones hors Québec et des anglophones au Québec intitulé : *Deux poids, deux mesures*<sup>2</sup>.

Aussi, après un bref survol du contexte historique dans lequel ces ouvrages ont été conçus, nous tenterons de les décrire sommairement. Ensuite, nous nous efforcerons d'analyser de façon critique leur contenu et les stratégies d'action qui s'en dégagent. Et, finalement, après avoir mis en lumière certaines lacunes, nous proposons certaines stratégies complémentaires qui, si elles étaient mises en pratique, devraient permettre d'accomplir totalement ce redressement.

### **Les contextes dans lesquels Les Héritiers de Lord Durham et Deux poids, deux mesures ont été publiés**

Avant toutes choses il est peut-être important de préciser le contexte dans lequel ont été conçus *Les Héritiers de Lord Durham* (Vol. I et II) et le dossier : *Deux poids, deux mesures*. Contrairement à ce qu'on entend souvent dire, l'idée d'écrire *Les Héritiers de Lord Durham* date de plusieurs mois avant l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois et est même antérieure à l'annonce des élections du 15 novembre 1976 par l'ancien leader du Parti Libéral du Québec, Robert Bourassa. C'est au mois de septembre 1976, après avoir fait circuler auprès des dirigeants des Associations provinciales francophones affiliées à la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.), ainsi qu'auprès des leaders de cet organisme, le questionnaire d'une étude que la Direction des groupes minoritaires de langue officielle du Secrétariat d'État m'avait confiée, que j'ai appris de ces dirigeants de la francophonie hors Québec qu'ils avaient l'intention de faire eux-mêmes un travail semblable au mien. Ma recherche, dont les résultats ont été présentés au Secrétariat d'État en juin 1977 dans un rapport intitulé : *La francophonie clandestine*<sup>3</sup>, avait, en effet, pour principaux objectifs d'évaluer l'impact de l'aide du Secrétariat d'État aux francophones

hors Québec, de faire le point de la situation et de suggérer un plan d'action au Secrétariat d'État pour les années 1978-1983; les deux volumes des *Héritiers de Lord Durham*, de leur côté, proposent une vision plus globale de la situation des francophones hors Québec, ainsi qu'un plan d'action pour 1978-1983 qui dépasse de loin les cadres du Secrétariat d'État. *Les Héritiers de Lord Durham*, Vol. I et II, s'inscrivent donc dans l'évolution propre des francophones hors Québec qui, pour la première fois de leur histoire, sortent de la clandestinité en prenant la parole publiquement, collectivement et solidairement.

Par contre, si la conception et la réalisation des *Héritiers de Lord Durham* n'ont pas été profondément affectées par l'évolution de la conjoncture politique au Québec, il est indéniable que la conception et la réalisation du dossier *Deux poids, deux mesures* sont étroitement liées à l'évolution de la situation québécoise. Toutefois, avant même la prise du pouvoir par le Parti Québécois, plusieurs des dirigeants francophones hors Québec que j'ai rencontrés dans le cadre de ma recherche, m'ont fait part de leur intention de rédiger également un document qui aurait eu pour principal objectif d'attirer l'attention des anglophones hors Québec (que la loi 22 du gouvernement libéral du Québec scandalisait alors) sur la situation des francophones de leurs propres provinces, situation qui était toujours infiniment plus précaire que celle des anglophones du Québec.

Aussi, en mai 1978, lorsque ce dossier choc fut porté à l'attention de la presse et malgré le remplacement, en 1977, de la loi 22 par la loi 101 au Québec, ainsi que la promulgation intégrale, au Nouveau-Brunswick, de la loi sur les langues officielles reconnaissant un statut officiel à l'anglais et au français, la situation des deux peuples fondateurs du Canada était encore suffisamment déséquilibrée au détriment des francophones pour justifier pleinement le titre et le contenu de ce dossier comparatif. C'est d'ailleurs probablement en fonction de la persistance de cette injustice flagrante, que le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, d'une part, la Société Saint-Jean-Baptiste d'autre part, ainsi, il est vrai, que le Secrétariat d'État, ont participé financièrement à ce projet.

Contrairement à ce que l'on avance parfois en insistant sur leurs dates de parution, *Les Héritiers de Lord Durham* et *Deux poids, deux mesures*, ne peuvent absolument pas être considérés comme des documents dont l'objectif aurait été de ralentir l'élan francophone au Québec en rappelant aux Québécois qu'il existe aussi des francophones hors Québec. En fait, ces documents publiés par la F.F.H.Q. s'inscrivent très nettement dans la lignée d'oeuvres telles que le film de Michel Brault et Pierre Perrault, *L'Acadie, l'Acadie*<sup>4</sup> tout en élargissant la situation de base à l'ensemble des francophones hors Québec. Cette précision (qui n'est pas sans importance sur le plan des relations francophones hors Québec — Québécois) étant apportée, nous pouvons maintenant passer à une description sommaire du contenu de ces documents cruciaux.

### **Description sommaire des Héritiers de Lord Durham**

Pour plus de clarté, notre rapide description portera tout d'abord sur le premier volume des *Héritiers de Lord Durham*, puis sur le second volume et enfin sur *Deux poids, deux mesures*.

Le premier volume des *Héritiers de Lord Durham*, qui parut au printemps de 1977, aurait pu tout aussi bien s'appeler, comme on peut le lire sur la première page : « Les francophones hors Québec prennent la parole. » Toutefois, le titre officiel est pleinement justifié puisque cet ouvrage s'efforce de dépeindre la situation globale des francophones hors Québec face à l'inquiétante progression du virus de l'assimilation anglophone, virus

qui fut, sinon injecté, au moins attisé et propagé par les recommandations que formula, il y a près d'un siècle et demi, Lord Durham dans son trop fameux rapport.

Dans cet ouvrage, l'assimilation à la langue anglaise des francophones hors Québec y est décrite sous toutes ses formes possibles. Véritable descente en ville sur le plan historique, l'assimilation des francophones hors Québec s'est presque partout (le Nouveau-Brunswick excepté) accélérée depuis le début de ce siècle et surtout depuis la fin de la seconde guerre mondiale. De plus, toutes les situations ainsi que tous les facteurs envisagés dans cet ouvrage semblent converger vers l'aggravation de cet état de fait. Dans le monde du travail "English is the language of business" et c'est entre dix-huit et trente ans que le plus grand nombre de francophones s'assimile. De plus, pour gagner leur vie, les francophones viennent en nombre sans cesse croissant dans les villes où l'ambiance anglophone les assimile rapidement. Les mariages mixtes facilitent aussi ce processus. Et, face à tout cela, les institutions publiques ne présentent pratiquement pas de garantie. La justice offre parfois, et en fait plutôt rarement, « des droits illusoires ». L'école est un « foyer d'aliénation ». Les médias sont presque tous anglophones et Radio-Canada, pour les francophones hors Québec, est « le médium sans message ». La culture ambiante est « une denrée nord américaine nécessairement anglophone ». Le programme de bilinguisme du gouvernement fédéral frustre un bon nombre de fonctionnaires anglophones et n'aide pratiquement pas les communautés francophones.

Toutes les affirmations précédentes font chacune l'objet d'un chapitre dont la longueur peut varier entre huit et trente pages. Ces chapitres sont fort bien documentés et tous les développements et arguments s'appuient sur des données factuelles et des chiffres très détaillés. Un bon nombre de ces données chiffrées provient d'ailleurs de Statistique Canada ainsi que des compilations et de recherches faites par des experts fort respectés en démographie linguistique. Enfin, c'est à partir de « cet étalage public et définitif de leur désillusion collective » que les francophones hors Québec réclament du « pays » l'établissement d'« une politique globale, précise, cohérente et définitive de développement des communautés de langue et de culture françaises. » Et, pour être plus spécifique, *Les Héritiers de Lord Durham* concluent sans ambages que :

« Cette politique devra toucher :

- 1) La maîtrise des moyens d'éducation.
- 2) Les moyens de communication relevant de la société d'État devront refléter la vie même de nos communautés.
- 3) Les membres de nos communautés devront pouvoir développer leurs propres moyens de promotion économique, sociale et culturelle.
- 4) Au niveau politique, il est évident que ces exigences minimales ne seront réalisées qu'à la condition que soit établi un lien d'obligation stricte par la reconnaissance concrète, pratique et institutionnelle avec ses conséquences irrémédiablement engageantes.
- 5) Au plan fédéral, la politique du bilinguisme institutionnel devra se transformer en une politique de développement des communautés dans tous les domaines qui relèvent de sa compétence. C'est une exigence sans laquelle aucun effort partiel ne portera fruit.
- 6) Ultiment, dans le débat qui s'est engagé sur l'avenir, il faudra tenir compte de la présence des communautés francophones qui fait la différence de ce pays. Cela signifie que toute discussion et décision devront inclure des garanties fondamentales de leurs droits individuels et collectifs. »<sup>5</sup>

Le second volume des *Héritiers de Lord Durham*, qui parut aussi en 1977, quelques mois après le premier, est beaucoup plus volumineux. Les auteurs de ce second volume y

présentent avec un succès certain, mais assez irrégulier, et d'une façon généralement très détaillée, la situation des francophones dans chacune des neuf provinces où ils sont minoritaires. Cette « brique », que son épaisseur rend un peu rebutante, est en fait fort intéressante. L'histoire de chaque organisme « parapluie » y est dépeinte avec un souci d'objectivité, et parfois même d'auto-critique, que l'on ne s'attend pas à trouver dans un ouvrage rédigé par des militants. Si le style et l'approche varient d'une province à l'autre et trahissent par le fait même les variations dans le degré de combativité de chacune des associations provinciales, le plan et la table des matières sont standardisés, ce qui permet de procéder à des comparaisons très significatives.

En gros, les divers cahiers (un par province) qui composent le second volume des *Héritiers de Lord Durham* sont structurés de la façon suivante : tout d'abord, un portrait assez rigoureux de l'évolution de l'association provinciale puis, une description généralement très précise et très détaillée de la situation présente de la communauté francophone de la province en question. Ces descriptions recouvrent les aspects géographiques, démographiques, politiques, juridiques, sociaux, économiques, scolaires et, finalement, culturels de la situation des francophones en 1977. Enfin, chacun de ces cahiers se termine par un plan d'action au niveau provincial pour les années 1978-1983.

### **Description sommaire du pamphlet : Deux poids, deux mesures**

Alors que les *Héritiers de Lord Durham* font le bilan d'une situation et proposent des modalités d'actions, *Deux poids, deux mesures* démontre clairement que l'intervention des gouvernements des neuf provinces où les francophones sont minoritaires, ainsi que celle du gouvernement fédéral, est indispensable si l'on veut « sérieusement » parler, au Canada, d'égalité et d'équité dans le traitement des deux peuples fondateurs. Et, comme on peut le lire dans la première partie de la conclusion de ce document, les francophones hors Québec tiennent à souligner la persistance de cette situation de désavantage flagrant dans laquelle ils se trouvent encore, malgré les changements récents qui se sont produits au Québec et qui devraient diminuer le poids et la mesure des anglophones dans cette province :

« Si, au lieu d'un dossier comparatif sur la situation actuelle, il ne s'agissait que d'un exposé historique, on pourrait déplorer cette époque ténébreuse de l'histoire du Canada et se consoler en pensant que cette honteuse période est révolue.

Mais ce n'est pas le cas. *Deux poids, deux mesures* révèle la situation telle qu'elle est aujourd'hui.

Les anglophones du Québec ont toujours été traités et le sont encore, non seulement avec égalité, mais aussi avec décence, voire avec respect. Quant aux francophones vivant à l'extérieur du Québec, ils se sont trouvés dans une situation diamétralement opposée : leurs droits acquis ont été retirés, leurs légitimes aspirations ont été ignorées et leur langue a été bafouée.

Qui osera nier encore aujourd'hui qu'on ne se trouve pas devant une situation de 'deux poids, deux mesures' ?<sup>6</sup> »

En bref, ce « dossier de la preuve », après avoir énoncé les principales limites de la comparaison des deux minorités de langue officielle ainsi qu'après avoir succinctement décrit « la méthode de recherche » dont il découle, commence par un impressionnant profil historique de l'installation et de l'évolution des deux communautés fondatrices du pays. Après ces sept pages récapitulatives, modestement sous-titrées : « quelques faits et gestes », comme dans les *Héritiers de Lord Durham*, (Vol. I), *Deux poids, deux mesures*, nous présente les principaux aspects de la situation démographique et linguistique des

francophones hors Québec, qui sont systématiquement comparés à ceux des anglophones du Québec et ce essentiellement à partir des statistiques des recensements de 1971 et, dans certains cas, de 1976. Enfin, les cinq autres chapitres que contient le document sont aussi abondamment et aussi scrupuleusement documentés que le premier. Le deuxième est consacré à la comparaison des statuts socio-économiques qui caractérisent les membres de chacun des deux groupes linguistiques. Les quatre derniers comparent, respectivement : les systèmes d'éducation, d'information, de justice et, enfin, de santé et de services sociaux qui sont censés desservir la communauté anglophone du Québec et les communautés francophones des autres provinces.

Après ce survol, que les nécessités de concision d'un tel article ont rendues un peu trop superficielles, il nous semble tout de même indispensable, d'une part, de procéder à une analyse critique tant du contenu que des stratégies d'actions proposées dans ces documents ou qui semblent en découler logiquement et, d'autre part, de tenter de dégager quelques-unes des principales significations que ces publications peuvent avoir dans la conjoncture canadienne et même nord-américaine actuelle. Toutefois, avant de procéder à cette analyse critique, il est indispensable de faire remarquer qu'il s'est écoulé près d'une année depuis la parution de *Deux poids, deux mesures* et près de deux années depuis la publication des deux volumes : *Les héritiers de Lord Durham*. C'est pourquoi nous nous empressons de préciser que cette partie critique a pour principal objectif de faire ressortir, non pas des faiblesses intrinsèques à ces documents, mais plutôt certains oublis ou certains manques que seul le temps nous a permis de déceler<sup>7</sup>.

### **Analyse critique du « document de la preuve »**

En ce qui concerne le contenu proprement dit de *Deux poids, deux mesures*, il ne semble pas possible de présenter des objections sérieuses. Il s'agit d'une compilation originale de données qui étaient, pour un grand nombre, déjà recensées mais réparties dans divers documents peu connus du grand public. De plus, certaines compilations ont été spécialement effectuées pour la réalisation de ce « document de la preuve ». D'autre part, lorsqu'il y a des divergences entre les données fournies par différents centres de collecte ou entre les avis de certains experts ou encore entre les compilations gouvernementales et celles de la F.F.H.Q., celles-ci sont clairement exposées et expliquées. Par exemple, sur ce dernier point, les divergences entre les données recueillies par le Conseil des Ministres de l'Éducation du Canada (C.M.E.C.) et celles recueillies par les associations membres de la F.F.H.Q., qui sont présentées dans la plupart des tableaux comparatifs du chapitre sur l'éducation, poussent le lecteur à se poser des questions sur les « bonnes intentions » du C.M.E.C. De même les interprétations prudentes des écarts entre les données des experts en démographie linguistique, dus au manque de précision sur cette question dans le recensement de 1976 effectué par Statistique Canada, confirme (à l'exception de la Colombie-Britannique où le nombre des francophones semble croître très légèrement et du Nouveau-Brunswick où l'augmentation du nombre des Acadiens de langue maternelle française persiste) l'existence et l'accélération du courant d'assimilation rapporté, un an plus tôt, dans *Les Héritiers de Lord Durham*.

En bref, la preuve est là ! Tous les faits convergent pour démontrer encore et toujours l'extrême précarité de la situation et l'absolue nécessité de faire quelque chose pour la redresser. Et d'ailleurs c'est peut-être là un des points les moins bien saisis par certains leaders traditionnels des francophones hors Québec, que l'effet spiroïdal de cette situation de « piqué en ville » semble avoir étourdis. En effet, certains membres de l'élite traditionnelle semblent parfois déplorer le réalisme pessimiste qui ressort de documents tels que ceux que nous analysons ici. Ce type de jugement expéditif est assez difficile à compren-

dre, car sur de nombreux points et de façon très évidente, leurs auteurs ne cessent d'insister sur la nécessité de passer à l'action. À ce propos, la seconde partie de la conclusion du pamphlet *Deux poids, deux mesures* est on ne peut plus explicite :

« La Fédération des francophones hors Québec espère que cet exposé conduira à l'élaboration de politiques et de programmes concertés visant à changer la situation et à construire.

Mais on ne construit pas sans connaître les « faits accessoires ». Quelle sorte de terrain, de fondations, de matériaux seront nécessaires ? Avant tout, il faut une bonne connaissance de la réalité. Or, c'est celle-ci que nous venons d'esquisser sans détour et sans artifice dans « *Deux poids, deux mesures* ».

Donc un défi s'ouvre maintenant à la société canadienne. Il s'agit de construire une nouvelle maison pour remplacer celle qui s'écroule sous le joug de l'injustice et des contrastes. Ce défi, la Fédération des francophones hors Québec veut le relever. Elle s'offre pour le faire avec ceux qui ont le pouvoir et la volonté de se « retrousser les manches ». Qu'attend-on pour s'y mettre ? »<sup>8</sup>

Evidemment, ces derniers mots nous renvoient aux deux volumes des *Héritiers de Lord Durham* qui constituent le plan d'action de la F.F.H.Q. et des associations provinciales qu'elle regroupe. Encore une fois, *Deux poids, deux mesures* est un document de sensibilisation de l'opinion publique et non un véritable plan d'action. À ce propos, on peut peut-être regretter, comme l'a fait très justement remarquer Lise Bissonnette dans l'éditorial intitulé « Deux poids, deux mesures, deux presses »<sup>9</sup>, que la presse de langue anglaise ne lui ait pas accordé tout le « poids » et toute la publicité qu'il méritait. S'agit-il là d'une démonstration supplémentaire du légendaire « fair-play » qui caractérise la presse canadienne d'expression anglaise ou s'agit-il aussi et, peut-être en partie, d'une erreur stratégique de propagande de la F.F.H.Q. qui aurait dû faire paraître ce document simultanément dans les deux langues officielles ? Mais il est probablement beaucoup plus grave que ce document ne soit pas encore connu de tous les francophones, y compris un bon nombre de membres actifs et d'animateurs employés par les associations affiliées à la F.F.H.Q. Et, dans ce même ordre d'idées, on peut aussi déplorer que certaines commissions scolaires, majoritairement francophones, refusent de se servir de ce document pourtant très « factuel » et des plus instructifs et qu'un bon nombre d'enseignants francophones ne semble pas très soucieux de connaître des courants et des situations qui sont pourtant des plus cruciaux quant à leur propre sort et celui de leurs étudiants !

En d'autres termes, s'il est difficile de trouver quelque chose à redire quant au contenu de *Deux poids, deux mesures*, on peut se poser des questions quant aux méthodes de diffusion de ce document employées par la F.F.H.Q. et les organismes qui la constituent. Toutefois ce n'est là qu'un problème de publicité auquel il devrait être assez facile de remédier. Par contre, les stratégies d'actions dans lesquelles la F.F.H.Q. et les organisations provinciales qu'elle regroupe proposent de s'engager pour redresser cette situation de « piqué en vrille », constituent l'aspect le plus fondamental auquel nous devons accorder toute notre attention.

### **Analyse critique des deux volumes : Les Héritiers de Lord Durham**

Comme le « plan d'action » de la F.F.H.Q., au niveau national, se trouve dans le vol. I des *Héritiers de Lord Durham* et que les plans d'actions des « organismes parapluie », au niveau de chaque province, se trouvent dans le vol. II, c'est principalement à ces ouvrages qu'il faut maintenant se référer. Et, puisque ces « stratégies d'actions » découlent de la description quasi-exhaustive de la situation des francophones hors Québec qui en est faite dans ces ouvrages, c'est cette description qu'on se doit d'analyser en premier lieu.

Ainsi qu'il l'a été mentionné préalablement, cette description va parfois jusqu'à l'auto-critique et atteint un degré de réalisme des plus rares. Toutefois, comme il s'agit de documents dans lesquels et à partir desquels des stratégies d'actions sont élaborées, on peut regretter qu'ils ne présentent qu' *une description et non une analyse et une pondération* des forces qui sous-tendent les rapports assimilateurs anglophones-francophones à l'extérieur du Québec. Certes, les éléments fondamentaux indispensables à une telle analyse et à une telle pondération sont présents dans *Les Héritiers de Lord Durham* et *Deux poids, deux mesures*, mais les mécanismes de l'assimilation ou du transfert linguistique des francophones hors Québec n'y sont pas rigoureusement et systématiquement mis à jour et démontés. Dans une certaine mesure, on peut même se demander, en constatant l'ampleur de l'espace accordé dans ces documents à la description des situations dans lesquelles le processus d'assimilation se déroule, si les auteurs de ces documents ne sont pas tombés dans le piège tendu par certains experts anglo-saxons, tels que Richard J. Joy, ou par certains Québécois « pure-laine » des années 60-70 pour qui la francophonie hors Québec est ou était vouée à disparaître à plus ou moins brève échéance. En effet, lorsque, comme ces experts, on ne fait pas de distinction rigoureuse entre, d'une part, les *causes* ou les *facteurs* fondamentaux de l'assimilation et, d'autre part, les *situations* où l'on peut constater l'existence de ce processus, ce dernier paraît être irréversible et semble découler des lois inéluctables de la « démographie linguistique ».

Il semble donc que, dans leur description du processus de l'assimilation, les auteurs des *Héritiers de Lord Durham* (Vol. I et II), et de *Deux poids, deux mesures*, ne distinguent pas assez clairement d'une part les *causes* fondamentales du phénomène et, d'autre part, les *situations* dans lesquelles on peut l'observer et ce même si, ici et là, il y a quelques tentatives de pondération, d'ailleurs très qualitatives, des différentes situations. Par exemple, si on peut lire dans un extrait de journal présenté en épigraphe et intitulé « L'assimilation se fait surtout par le travail » que : « Le plus important facteur d'assimilation des francophones au groupe anglophone serait la langue de travail »<sup>10</sup>, on constate, hélas, que même si ce facteur est repris ici et là, il est plus ou moins noyé parmi des situations et des facteurs très secondaires. Dans certains cas mêmes, les auteurs vont jusqu'à entériner les affirmations-pièges des experts en démographie linguistique, dont le parti pris a été mentionné plus haut, en concluant que les tableaux qu'ils ont présentés « tendent à confirmer les énoncés de certains spécialistes, notamment Frank Vallée, Norm Schulman, Richard Joy et plusieurs autres, qui ont démontré l'incidence de la concentration d'un groupe ethnique sur la prévention de l'assimilation. Selon eux, plus la concentration d'un groupe ethnique dans une région est élevée, moins vite s'entamera le processus de l'assimilation. »<sup>11</sup>

De même, si les auteurs concluent, en caractère gras, que « Tout cela tend à corroborer le fait que c'est surtout le milieu de travail qui est le plus anglicisant, puisqu'une fois passé l'âge de la retraite (65 ans) le taux d'anglicisation baisse dans toutes les provinces, sauf à l'Île-du-Prince-Edouard »<sup>12</sup>; ils mentionnaient sur la même page, quelques lignes plus haut, que « l'entrée sur le marché du travail où domine l'autre langue et les mariages entre partenaires d'origine ethnique différente seraient les causes principales de ces taux d'anglicisation. »<sup>13</sup> En fait, en parcourant les *H.L.D.*, Vol. I, on finit par avoir la désagréable impression qu'à chaque fois qu'une situation ou qu'un facteur est appréhendé, c'est lui qui est le plus important. C'est ainsi qu'après que la langue de travail et les mariages mixtes aient été présentés comme « les principales causes » de l'anglicisation, on peut lire que : « Tous les sociologues s'accordent à dire que l'urbanisation constitue au Canada l'un des principaux facteurs d'assimilation d'une minorité. »<sup>14</sup>



Toutefois, il faut quand même reconnaître et faire remarquer que cette confusion dans la pondération, ou plutôt dans le manque de pondération, des situations ou des facteurs assimilateurs, est considérablement amoindrie par la conclusion plutôt catégorique du chapitre sur la situation démographique des francophones hors Québec où il est précisé sans ambage que :

« La situation globale des francophones hors-Québec est précaire : non seulement leur survie culturelle est menacée, mais leur situation socio-économique est dangereusement anémique.

*C'est le tabou de l'économie qu'il faut relever car il est impossible de concevoir une politique de développement social des communautés francophones, en négligeant l'aspect économique. Il faut briser le cercle vicieux. »<sup>15</sup>*

En lisant les lignes précédentes, on a l'impression que les francophones hors Québec ont de façon intuitive mis le doigt sur le noeud du problème; cette constatation est renforcée par certains passages de *Deux poids, deux mesures* où, à la lumière de la situation des anglophones du Québec, les autres « facteurs d'assimilation », souvent mis de l'avant par certains statisticiens démographes, perdent de leur importance, de même que leur aspect de « nécessité scientifique ». Par exemple, dans cet ordre d'idées, on peut lire dans *D.P.D.M.* qu'au Québec, « contrairement à ce qui se passe dans les provinces où les francophones sont minoritaires, c'est la langue du groupe minoritaire, la langue anglaise, qui est utilisée par les époux de mariage mixte »<sup>16</sup>. Ainsi l'exogamie n'apparaît plus comme une cause d'assimilation à la langue du groupe majoritaire mais une situation dans laquelle l'assimilation peut se produire quel que soit le rapport de forces minorité-majorité sur le plan de la démographie linguistique. De même, on peut lire aussi dans ce pamphlet qu'au Québec, où les anglophones sont minoritaires, « l'attraction (des immigrants) vers l'anglais est 60 fois plus forte que vers le français »<sup>17</sup>. Et tous ces états de fait finissent par infirmer de façon irréfutable la proposition suivant laquelle la concentration démographique serait un « facteur fondamental », comme le prétendaient et le prétendent encore les démographes linguistiques dont nous avons parlé plus haut.

D'ailleurs, les choses se précisent encore plus quand on lit dans *D.P.D.M.* : « il ressort entre autres des chiffres fournis... que pour un anglo-québécois l'unilinguisme n'a aucune conséquence néfaste sur son revenu de travail »<sup>18</sup>. Il devient alors des plus évident que l'anglais est la langue de travail au Canada non pas parce que c'est la langue de la majorité mais pour des « raisons » qu'une analyse systématique et rigoureuse du processus de l'assimilation aurait dû mettre à nu. Mais hélas, encore une fois, cette analyse systématique et rigoureuse des mécanismes qui sous-tendent le processus d'assimilation ne se trouve pas dans *Les Héritiers de Lord Durham* ni dans *Deux poids, deux mesures*. Aussi, les stratégies d'action élaborées pour contrebalancer cette assimilation paraissent, dans l'ensemble, assez timides et encore fortement endiguées par le carcan des programmes traditionnels du Secrétariat d'État et ce, surtout dans les plans provinciaux présentés dans le volume II des *Héritiers de Lord Durham*.

Même si l'économie et le milieu de travail ont été identifiés comme des secteurs clefs, peu d'actions sont envisagées dans ces derniers. Certes, quelques associations provinciales songent à faire quelque chose pour accélérer le développement des coopératives et d'autres entreprises francophones de ce genre. Mais d'une façon générale, toutes les stratégies économiques envisagées au niveau des provinces sont de type défensif. De plus, de par leur caractère défensif (qui d'ailleurs, comme dans le domaine de l'enseignement, est dû à la confusion des causes avec les situations), ces stratégies risquent d'aggraver les clivages inévitables entre les différentes catégories sociales, économiques et idéologiques que l'on trouve aussi bien chez les francophones hors Québec que dans

n'importe quel autre groupe ethnique ou linguistique. En effet, on peut se demander si cette insistance sur les aspects collectifs, communautaires et coopératifs<sup>19</sup> qui, il faut le reconnaître, correspondent à des aspirations ancrées depuis toujours dans la mentalité d'un bon nombre de Canadiens français et d'Acadiens, ne risque pas, d'abord, de rendre irrévocable le processus d'assimilation du français à l'anglais et, ensuite, de l'accélérer dans certains secteurs économiquement importants de la population francophone hors Québec. On a peut-être tendance à oublier, au moins depuis 1945, qu'au Canada, lorsqu'un francophone s'assimile psychologiquement il ne s'assimile pas à un Canadien anglais mais à un Américain<sup>20</sup>. Et, comme tout le monde le sait, l'idéologie américaine est beaucoup plus individualiste et capitaliste que collectiviste et socialiste.

Mais c'est surtout au niveau national, celui de la F.F.H.Q., qu'on peut déplorer qu'après avoir souligné l'importance des facteurs économiques, on n'envisage d'intervenir qu'au seul niveau politique et que le secteur de l'économie ne fasse pas l'objet d'un plan d'action spécifique. C'est d'ailleurs sur ce point précis qu'il semble de plus en plus évident, au fur et à mesure que le temps passe, que *Les Héritiers de Lord Durham* ont un peu « manqué le bateau ». Sur le plan national, en ne s'attaquant qu'au niveau politique, surtout pour demander davantage de choses « comme avant », on ne s'est peut-être pas suffisamment rendu compte que la problématique politique, pourtant historiquement fort importante — réformes constitutionnelles, possibilité de séparation du Québec, etc. —, prenait, malgré tout, une place de second ordre dans l'opinion publique canadienne<sup>21</sup> où la priorité est, de plus en plus, accordée au secteur de l'économie. Cela est d'autant plus regrettable que, si le secteur politique dans lequel *Les Héritiers de Lord Durham* semblent vouloir engager toutes leurs forces au niveau national est temporairement encombré par les retombées de la récession économique dans laquelle nous nous trouvons, il se pourrait que cette même récession fournisse précisément l'occasion jusqu'ici impensable d'un redressement sans précédent de la situation de la francophonie nord-américaine et des minorités linguistiques et culturelles de cette partie du continent.

### **Le redressement devrait s'effectuer prioritairement sur le plan de l'économie**

On n'a peut-être pas assez pris au sérieux René Lévesque lorsqu'il a déclaré, peu de temps après avoir été élu à la tête du gouvernement du Québec, qu'une situation économique difficile pour le Canada favoriserait l'exécution du projet de séparation. On ne se rend probablement pas suffisamment compte, sur le continent nord-américain, que la crise économique que nous traversons en ce moment ne frappe pas l'ensemble de l'Occident, comme une certaine propagande voudrait nous le faire croire, mais frappe, en fait et surtout, les civilisations anglo-saxonnes. Pour s'en rendre compte, il suffit de regarder l'évolution, depuis les vingt dernières années, des balances de paiements et des balances commerciales des pays occidentaux. Il est de plus en plus évident que les civilisations anglo-saxonnes du continent nord-américain ne sont plus celles qui savent le mieux jouer aux jeux d'Adam Smith et de Ricardo. Pour la première fois, l'aspect mythique et contestable de l'axe psychologique sur lequel repose l'essentiel du processus d'assimilation des francophones à la langue anglaise (tel qu'il aurait dû être mis à nu par une analyse rigoureuse) est ainsi, et de façon fort inattendue, mis en évidence. Si l'anglais est la langue des affaires..., il semble que sur la scène internationale, du moins depuis quelques temps déjà, ces affaires ne se font plus au bénéfice de ceux qui ne savent parler que l'anglais.

En d'autres termes, l'impérialisme linguistique et culturel des Anglo-Saxons a mis les civilisations dans une situation économique internationale fort peu enviable. Les anglophones sont compris de tous ceux qui parlent anglais et qui connaissent les cultures anglo-saxonnes mais, par contre, ils ne parviennent pas à comprendre ceux qui, ailleurs,

ne parlent pas anglais. Les autres ont plus de chances de pouvoir prévoir le comportement économique des anglophones mais ces derniers ont peu de chance de pouvoir prévoir le comportement de ceux qui ne parlent anglais qu'en la présence d'anglophones. Plus spécifiquement, alors que les Anglo-Saxons ont vu leur propre marché devenir de plus en plus limpide pour tous ceux qui parlent anglais et comprennent les cultures anglo-saxonnes, les marchés étrangers dont les anglophones ne comprennent ni la langue ni la culture leur sont devenus de plus en plus obscurs, « étrangers » et, finalement, impénétrables. Un examen rigoureux de l'évolution de la conjoncture économique internationale de 1945 à aujourd'hui, démontre très clairement que des facteurs tels que la connaissance des langues et des cultures jouent un rôle crucial dans l'évolution de l'importance et de la direction des rapports économiques internationaux.

Il est dramatique de constater que les francophones hors Québec, contrairement à la plupart des « experts » et des « économistes », sont conscients de l'indissociabilité de la langue, de la culture et de l'économie. Cet argument est effectivement présenté dans le rapport de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (S.A.N.B.) où l'on peut lire que « Très peu d'économistes ont incorporé le concept de culture à leur théorie du développement. Dans leur esprit, le développement a souvent été conçu comme étant composé de strictes fonctions économiques, telles que l'augmentation de la demande des biens de consommation, du stock, du capital ou l'accroissement des possibilités technologiques de la main-d'oeuvre »<sup>22</sup>. Mais le drame est que cette intuition géniale n'est pas exploitée de façon agressive. Au lieu de voir les avantages économiques considérables que leur donne le fait de parler la langue et d'avoir ainsi la possibilité de connaître et, conséquemment, d'exploiter les marchés mêmes de certains concurrents étrangers, et ainsi de contribuer au redressement de la situation économique dramatique de l'Amérique du Nord, ils préfèrent demander, encore une fois, aux institutions gouvernementales d'améliorer leurs interventions en conséquence. Au lieu de profiter de cette découverte pour dénoncer et se débarrasser irrévocablement du mythe de l'*inutilité économique* d'une autre langue que l'anglais et d'une autre culture que les cultures anglo-saxonnes, on entérine une situation de sous-développement économique qui, en fait, est purement psychologique ou psychosomatique. En effet, comme on peut le lire dans le rapport de l'Association canadienne-française de l'Ontario, le problème se trouve fondamentalement au niveau des attitudes :

« Quant aux attitudes, les enquêteurs ont prouvé que les Franco-Ontariens entretiennent des idées plutôt défavorables à l'activité économique. Ainsi, ils perçoivent mal l'homme d'affaires, craignent l'emprunt et le crédit et sont peu enclins à investir autrement que dans un compte d'épargne. Cette même mentalité semble se retrouver parmi les institutions financières contrôlées par les Franco-Ontariens (caisses populaires, coopératives et compagnies d'assurance). »<sup>23</sup>

Une analyse approfondie des mécanismes de l'assimilation aurait démontré que ce phénomène est dû, non pas à un quelconque « complexe d'infériorité » des non-anglophones, mais à une propagande habile des institutions anglo-saxonnes, d'ailleurs plus motivées, sur ce point, par le nationalisme passionnel qui sous-tend l'idéologie du « melting pot » que par un quelconque pragmatisme économique. L'aspect passionnel et quelque peu stupide et borné de cette propagande est, de plus en plus, mis en lumière par l'évolution de l'économie internationale qui est plus inquiétante pour les civilisations nord-américaines que l'est, en fait, l'assimilation pour les francophones hors Québec.

Un excellent exemple de cette propagande nous a été fourni lors de la publication, en 1977, par l'Institut de Recherches C.D. Howe, du rapport d'Albert Breton, professeur d'économie à l'Université de Toronto, intitulé : *Le bilinguisme : une approche économique*<sup>24</sup>. Ce rapport, dont le contenu est d'ailleurs purement hypothétique, puisqu'il ne comprend aucune analyse historique ou empirique et dont certains chapitres semblent laisser entendre que le fait qu'un pays ait des ressortissants qui maîtrisent des langues

étrangères constitue un capital indéniable, stipule néanmoins, dans sa conclusion, que « le fait de naître dans un pays dont la langue (l'anglais) sert de *lingua franca* constitue en quelque sorte un seigneurage, comme le fait de vivre dans un pays dont la monnaie est utilisée comme moyen international de paiement. Au Canada, ceci veut dire que ce sont « les francophones (qui) supportent presque exclusivement le coût de la communication entre anglophones et francophones ». La conclusion de ce rapport invite donc les francophones d'Amérique du Nord à s'assimiler puisque lorsque l'on est ou lorsque l'on devient anglophone, il est économiquement inutile d'apprendre d'autres langues et l'on a, par conséquent, la possibilité d'investir son « capital temps » dans des activités plus utiles et plus lucratives que le maintien ou l'apprentissage d'une autre langue.

Face à une argumentation aussi convaincante et elle doit l'être beaucoup puisque, au moins jusqu'à maintenant, elle n'a pas été contestée — on ne peut s'étonner que les francophones hors Québec n'aient pas réussi, dans leurs ouvrages, à développer des stratégies économiques qui, au niveau national, auraient été susceptibles de les faire sortir de ce « cercle vicieux ». Toutefois, ici encore, une analyse rigoureuse de cet axe psychologique de l'assimilation que le rapport d'Albert Breton contribue fortement à promouvoir, aurait démontré que ce « cercle vicieux » du « tabou de l'économie » est vicié à la base. En effet, des argumentations comme celles que propose Albert Breton dans son rapport, ne sont pas contestées parce qu'elles reposent sur des stéréotypes tels que : "English is the language of Business" ou "English is the lingua franca of international exchanges", que l'on a pris l'habitude d'accepter pour de l'argent comptant. Or, si ces stéréotypes sont fondés sur une certaine part de vérité, et peut-être même à cause de cela, il n'en reste pas moins qu'ils cachent des aspects subtils mais néanmoins cruciaux de l'économie internationale.

Il est d'ailleurs consternant de constater que ces aspects cruciaux de l'économie internationale contemporaine ne sont pas du tout appréhendés par les instruments d'analyse et les principes fondamentaux de la théorie économique d'un Albert Breton. En plus d'être purement théorique, purement hypothétique, le rapport d'Albert Breton repose sur une théorie économique qui n'est plus celle qui prévaut dans notre seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, mais celle qui, à la rigueur, aurait pu expliquer certains échanges internationaux au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'économie décrite par Albert Breton dans son exercice purement spéculatif, est une économie de rareté où les échanges suivent la demande. Le système économique international qui y est décrit est uniquement "production oriented" et néglige totalement les activités de marketing qui visent, soit à créer de nouveaux débouchés, soit à fabriquer ou à concevoir des produits ou des services en fonction des besoins des marchés potentiels. En d'autres termes, dans son rapport sur *Le bilinguisme : une approche économique*, Albert Breton souffre tragiquement du mal que Theodore Levitt a diagnostiqué dans un article très célèbre intitulé : "Marketing Myopia"<sup>25</sup>. De plus, Albert Breton n'envisage l'amortissement du capital linguistique que dans la traduction simultanée des termes des échanges proprement dits; comme si la connaissance d'une langue donnée ne jouait pas un rôle crucial dans l'appréhension de la culture, des normes, des valeurs, des attitudes, du comportement, du style de vie des consommateurs qui, précisément, parlent cette langue. En d'autres termes, Albert Breton néglige totalement les avantages qu'apportent, sur le plan de l'élaboration des stratégies de marketing (qui incluent la conception, le design, le prix, le système de distribution, l'emballage, la promotion des produits et des services exportables), la connaissance des langues utilisées sur les marchés étrangers. De surcroît, cette lacune fondamentale est aggravée par le fait que, dans la conclusion de son analyse, Albert Breton ne tient plus le moindre compte du fait qu'il avait pourtant reconnu dans le corps de son rapport que l'apprentissage d'une

langue seconde n'entre pas en compétition avec l'apprentissage des connaissances générales, mais le complète.

Autrement dit, la conclusion des plus négatives quant à l'utilité économique de la langue française à laquelle en arrive Albert Breton, repose sur une analyse qui est très fortement handicapée par de très graves lacunes. Le fait d'avoir laissé dans l'ombre les avantages que procurent, dans des domaines aussi importants que le marketing international ainsi que ceux de la recherche et du développement, la connaissance d'autres langues que l'anglais, paraît quelque peu curieux. Face à la compétition économique internationale actuelle dont Albert Breton se garde de parler et qui, pourtant, exploite à fond la connaissance de l'anglais comme langue seconde, cette lacune prend une allure catastrophique. Au lieu de suggérer indirectement aux Canadiens français d'oublier leur langue, dont il prétend avoir démontré l'inutilité économique, Albert Breton aurait mieux fait, dans l'intérêt même des économies anglo-saxonnes, de suggérer aux hommes d'affaires, à ses collègues économistes, aux gouvernements des provinces et du Canada, en bref, à tous les responsables des institutions qui se sont embourbées dans la récession économique actuelle, de faire preuve de dynamisme et d'ingéniosité en se lançant à la conquête des marchés que les francophones et les minorités culturelles connaissent ou peuvent connaître grâce au capital linguistique qu'ils possèdent déjà. Et, c'est encore une autre faiblesse majeure du rapport d'Albert Breton que de ne pas s'être rendu compte que grâce aux francophones et aux minorités culturelles, le Canada et les États-Unis n'ont pas à supporter les coûts que nécessitent généralement l'acquisition de ce capital linguistique.

En bref, en réduisant, pour des raisons qu'Albert Breton se garde bien de nous donner, les marchés internationaux à la partie « Nord » du continent nord américain (alors que l'Institut de Recherche C.D. Howe, qui a publié ce rapport, prétend étudier « le Canada avec une intention particulière pour le commerce international », Albert Breton gaspille un « capital » précieux, un « investissement » exceptionnel qui n'a d'ailleurs rien coûté à l'establishment anglo-saxon et qui, aujourd'hui, lui fait dramatiquement défaut. En diversifiant nos partenaires commerciaux et surtout en élargissant l'exportation de nos produits de consommation à des partenaires économiques que les francophones et les minorités culturelles peuvent comprendre et, par suite, tenter de manipuler, le Canada, en exploitant au mieux la totalité de son capital humain, pourrait progressivement rétablir l'équilibre qui fait lamentablement défaut à sa balance des paiements et, de ce fait, contribuerait à alléger substantiellement le déficit de la balance commerciale des U.S.A. Autrement dit, si le Canada cessait de s'acharner à prendre les solutions de ses problèmes économiques pour des problèmes politiques, il pourrait faire d'une pierre deux coups et résoudre simultanément son principal problème économique et son principal problème politique.

Toutefois, si les francophones hors Québec continuent à attendre que les politiciens, les experts ou les économistes constatent cette évidence, ils risquent d'être totalement anglicisés le jour où l'on s'apercevra que la langue qu'ils possédaient était un « capital » inestimable. Tant que les francophones hors Québec ne se montreront pas convaincus de la valeur de leur langue et de leur culture dans le domaine de l'économie et surtout de l'économie internationale, l'assimilation de ces derniers à la langue anglaise ne fera que croître. Et ce qui est peut-être encore plus grave, c'est que sans l'aide de ces derniers et des minorités culturelles et linguistiques, la situation de l'économie nord-américaine (dont nous dépendons tous) ne fera que de se détériorer, même si les découvertes de nouvelles ressources pourront, pour quelque temps encore, en prolonger l'agonie.

## En conclusion

Même si nous nous sommes attardé à faire ressortir certaines lacunes des *Héritiers de Lord Durham* et de *Deux poids, deux mesures* il n'en reste pas moins, comme nous l'avons laissé entendre dès le début, que ces ouvrages constituent l'amorce du redressement des francophones hors Québec. Comme le pilote compétent d'un avion qui se serait mis à piquer en vrille, les auteurs des *Héritiers de Lord Durham* et de *Deux poids, deux mesures* ne se sont pas laissés emporter par le vertige que provoque généralement ce mouvement spiroïdal. Mais surtout, comme le pilote entraîné, ils ont fait le geste « contre-nature » qu'il fallait : au lieu de tirer le manche vers eux et de rester dans la clandestinité, ils ont poussé le manche en avant en prenant publiquement et solidairement la parole. De plus, comme il est nécessaire de le faire en pareille situation, ils ont mis les gaz à fond en empruntant un ton agressif et en dénonçant, dès le début de leur ouvrage, tous les arguments traditionnels qui sont généralement évoqués pour ralentir le mouvement et élargir la spirale étourdissante.

Toutefois, si les mouvements les plus fondamentaux pour mener à bon terme cette difficile manoeuvre acrobatique ont été bien pensés et exécutés avec sang froid, il n'en reste pas moins que, pour que l'appareil cesse de tourner sur lui-même, il est nécessaire de pousser la bonne pédale du palonnier et, en lançant l'offensive au niveau national, dans le domaine politique plutôt que dans le domaine économique, il semble que la F.F.H.Q. n'ait pas fait le mouvement adéquat. Si cette erreur mineure est corrigée à temps, elle peut ne pas être fatale et un redressement spectaculaire est plus que jamais possible.

## NOTES

<sup>1</sup> La Fédération des francophones hors Québec, *Les Héritiers de Lord Durham*, Volume 1, Avril 1977.

<sup>2</sup> La Fédération des francophones hors Québec, *Deux poids, deux mesures, les francophones hors Québec et les anglophones au Québec : un dossier comparatif*, Mai 1978.

<sup>3</sup> RAVAILT, René-Jean *La francophonie clandestine ou : de l'aide du Secrétariat d'État aux communautés francophones hors Québec de 1968 à 1976*, Rapport présenté à la Direction des groupes minoritaires de langue officielle du Secrétariat d'État, Ottawa, Juin 1977.

<sup>4</sup> BRAULT, Michel et PERRAULT, Pierre, *L'Acadie, l'Acadie*, (Film), Office National du Film, 1971.

<sup>5</sup> *Les Héritiers de Lord Durham*, Volume 1, p. 118.

<sup>6</sup> *Deux poids, deux mesures*, p. 59.

<sup>7</sup> Il serait effectivement injuste envers la Fédération des francophones hors Québec de ne pas insister sur le fait que les deux années qui se sont écoulées depuis la parution des *Héritiers de Lord Durham* m'ont permis d'approfondir et d'articuler des réflexions qui n'avaient été qu'entrevues et ébauchées dans la *Francophonie clandestine* que je présentais alors au Secrétariat d'État.

<sup>8</sup> *Deux poids, deux mesures*, p. 59.

<sup>9</sup> BISSONNETTE, Lise, « Deux poids, deux mesures, deux presses », *Le Devoir*, 30 mai 1978.

<sup>10</sup> *Les Héritiers de Lord Durham*, Volume 1, p. 17.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 43. (Emphase ajoutée par l'auteur de cet article.)

<sup>16</sup> *Deux poids, deux mesures*, p. 25.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>19</sup> On peut trouver un bon exemple de ceci à la page 18 du rapport de la Fédération des Franco-colombiens (F.F.C.), du volume 2 des *Héritiers de Lord Durham* où il est écrit que :

« Des mécanismes d'auto-défense doivent exister, par exemple, contre le jeu de l'économie libérale qui échappe au contrôle des groupes minoritaires et qui force les individus à accepter les dominateurs communs de la société majoritaire.

La société canadienne d'expression française doit donc, là où elle ne peut s'assurer un partage adéquat du contrôle des services publics et de la représentation au niveau des gouvernements et des institutions, là où les initiatives individuelles sont vouées à l'échec ou à la compromission, *recourir à la socialisation*.

La forme de socialisation la plus apte à répondre aux besoins d'un groupe minoritaire, la plus rapprochée de l'idéal démocratique, la plus respectueuse de la dignité des personnes et de la collectivité, c'est, sans contredit, la *Coopération*. »

<sup>20</sup> Historiquement, à l'exception de la déportation des Acadiens en 1755, où l'attrait de ce qui deviendra « Les États » a été provoqué « manu-militari », la région de la Nouvelle Angleterre a été un lieu de travail privilégié pour bon nombre d'Acadiens des Maritimes. Les Québécois eux-mêmes, d'après ce que nous en dit Richard J. Joy dans le XI<sup>e</sup> chapitre intitulé "The Fatal Hemorrhage" de son livre *Languages in Conflict* (Ottawa, Carleton Library, 1972), ont émigré en plus grand nombre vers les U.S.A. que vers le reste du Canada. Aussi, depuis 1945, avec la pénétration sur le territoire canadien des médias électroniques américains, on constate que la majeure partie des immigrants et des Canadiens français qui s'assimilent à la langue anglaise s'adaptent, sur le plan de la psychologie culturelle, non pas aux valeurs anglo-canadiennes mais aux réalités américaines, en trois mots à l'*American Way of Life*.

<sup>21</sup> On peut même craindre qu'en s'engageant à nouveau davantage sur le plan politique que sur le plan économique, l'on risque de confirmer le stéréotype des anglophones suivant lequel : « les franco-phones ne sont bons qu'à tergiverser sur les idéologies politiques, ce qui reviendrait à « pousser des nuages » et que le réalisme et le pragmatisme économiques ne seraient que des qualités purement anglo-saxonnes. »

<sup>22</sup> *Les Héritiers de Lord Durham*, Volume II, Rapport de la S.A.N.B. p. 54.

<sup>23</sup> *Ibid.* Rapport de l'A.C.F.O. p. 21.

<sup>24</sup> BRETON, Albert, *Le Bilinguisme, une approche économique*, Montréal, Institut de Recherche C.D. Howe, 1977.

<sup>25</sup> LEVITT, Theodore, Marketing Myopia, *Harvard Business Review*, July-August 1960.